



LEADER Pilat en bref

1er semestre 2019



Les actualités du GAL

Comités de programmation, informations régionales, présentation de projets...
Retrouvez les actualités du GAL et du comité de programmation entre janvier et septembre 2019.

338 640 € EN PLUS POUR LE PILAT

L'autorité de gestion régionale a proposé aux territoires LEADER de bénéficier d'un complément d'enveloppe aux différents GAL d'Auvergne - Rhône-Alpes.

Suite à un inventaire des projets à soutenir pour les prochaines années, le comité de programmation a sollicité un complément en février 2019.

Après analyse des différentes candidatures reçues, la Région Auvergne - Rhône-Alpes a décidé d'octroyer au GAL Pilat une enveloppe complémentaire de 338 640 € portant l'enveloppe globale LEADER Pilat à 2 455 640 €.

A fin juin 2019, cette enveloppe est déjà mobilisée ainsi :

- 59 % de l'enveloppe est affectée à des projets identifiés.
- 38 % de l'enveloppe est juridiquement engagée.
- 8 % de l'enveloppe est déjà payée.

Plus de 900 000 € restent donc encore disponibles pour soutenir des projets d'ici à mi-2022.

UN PROGRAMME PROLONGÉ APRÈS 2020

Suite aux difficultés de lancement du programme LEADER 2014-2020 mais aussi aux retards de lancement prévus pour l'engagement de la prochaine programmation, le programme LEADER actuel a été prolongé selon les modalités suivantes :

- Fin de programmation de projets : 31 octobre 2022
- Fin d'engagements de projets : 31 décembre 2022
- Limite de dépôt de la demande de paiement : 31 mars 2023

QUE RETENIR DES SEANCES DU COPROG ?

SÉANCE DU 5 FÉVRIER

- Sélection-programmation de 5 dossiers
98 906 € de FEADER programmés
4 bénéficiaires (Chambre d'agriculture 42, Syndicat de la Rigotte, Office du tourisme du Pilat et Parc du Pilat)
- Validation candidature enveloppe complémentaire
- Présentation projets coopération (Ciel étoilé et GR 65)

SÉANCE DU 21 MAI

- Débat sur intégration enveloppe complémentaire
- Audition de 6 nouveaux projets
- Sélection - programmation de 6 dossiers
102 560 € de FEADER programmés
3 bénéficiaires (Pilaffiné, Vent de Bio et Parc du Pilat)

SÉANCE DU 26 JUIN

- Audition de 3 nouveaux projets
- Sélection - programmation de 3 dossiers
79 217 € de FEADER programmés
2 bénéficiaires (EURL Sudant et Parc du Pilat)
- Validation avenant convention (maquette, fiches action)
- Réajustement du comité de programmation
- Validation appel à candidatures "hébergeurs"

LES PROJETS AUDITIONNÉS

PLEINE NATURE, OENOTOURISME DES PROJETS VARIÉS POUR LE TOURISME PILATOIS

Dans le cadre de la stratégie "Destination Pilat" animée par le Parc et l'Office du Tourisme, plusieurs projets ont été proposés au comité de programmation LEADER.

- La Communauté de communes du Pilat Rhodanien prévoit des investissements sur la **base de loisirs de Saint-Pierre-de-Boeuf**.



Vue sur le plan d'eau depuis la Maison de la Lône © CCPR

- La Communauté de communes des Monts du Pilat poursuit la **modernisation du site de Graix** (déval'kart et sentier ludique)
- Vienne Condrieu Agglomération et son office du tourisme souhaitent **renforcer la dynamique oenotouristique autour du label Vignoble et découverte**.



SOUTENIR COMMERCE ET ARTISANAT DANS LES MONTS DU PILAT

Suite à l'adoption de son schéma d'accueil économique, la communauté de communes a défini un programme d'actions visant à favoriser l'activité économique de son territoire.

Le volet "artisanat et commerce" de ce programme a été sélectionné fin 2017 par l'Etat pour bénéficier de fonds FISAC dans le cadre des opérations collectives en milieu rural.

3 actions de ce programme ont été soumises pour obtenir le soutien de l'Union Européenne dans le cadre de LEADER.

- Promouvoir les acteurs de la filière bois
- Structurer et accompagner le développement des artisans et commerçants
- Relooker les façades commerciales



DES NOUVELLES DES PROJETS SOUTENUS

LA FOIRE BIO DU PILAT : UN LANCEMENT RÉUSSI

Désireuse de sensibiliser le public à l'agriculture biologique, et globalement à l'écologie, l'association Vent de Bio a sollicité le soutien de LEADER pour créer la Foire Bio du Pilat.



Les deux premières éditions ont été organisées à Pélussin. Chaque année une thématique différente est abordée :

- "De la graine à l'assiette" pour l'édition 2017
- "Terre de bio, terre en vie" pour l'édition 2018

Chaque édition a réuni **3 000 visiteurs** autour d'une **soixantaine d'exposants** et une **vingtaine d'animations** variées.

Les exposants, majoritairement pilatois, ont été de plus en plus nombreux (60 en 2017, 70 en 2018).



© Xavier Pagès - Vent de Bio

Le succès a donc été au rendez-vous de cette initiative. L'association est d'ailleurs susceptible d'assurer l'organisation de la prochaine édition sans solliciter de soutien à LEADER.

Rendez-vous est donc pris pour le 13 octobre 2019 à Pélussin pour échanger sur la thématique "Produire bio et en vivre"

LE SOUTIEN DE LEADER AU PROJET :

- 13 600 € de subvention FEADER pour l'édition 2017
- 11 453 € de subvention FEADER pour l'édition 2018



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcdPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr/leader

